

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2008 – 637 du 27 Octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la lettre N° 065/MJLDH/CAB/SP-c du 20 février 2009 relative aux instructions du Président de la République.

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommées et promues, dans l'Ordre National Bénin à titre exceptionnel et Civil, pour prendre rang de la date de leur réception, les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

Au Grade de Commandeur

Monsieur Samson DOSSOUMON, en service à la Cour Suprême.

Au Grade d'Officier

Monsieur Sylvain NOUWATIN, Magistrat à la Cour Constitutionnelle.

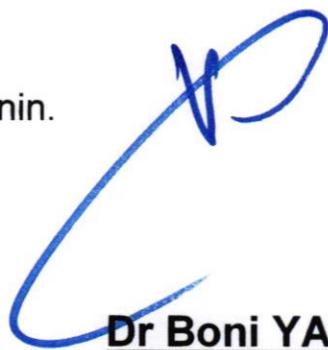
Au Grade de Chevalier

Monsieur Jacques NOUTAÏ, en service à la Cour Suprême.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

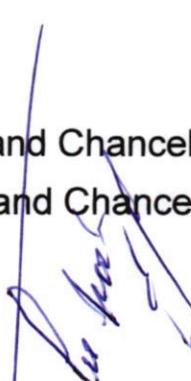
Fait à Cotonou, le 16 avril 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier,
Le Vice Grand Chancelier.



Romain VILON – GUEZO

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES26 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 03.